

**LE MONDE
DES**

RETROUVEZ DANS CE NUMÉRO TOUTE L'INFORMATION DE VOTRE CMA

Artisans

ÉDITION **Haute-Garonne**



**Les Artimobiles,
une approche
ludique et innovante
de l'artisanat P.43**



Bimestre n°81 - mars-avril 2011 - 1 €



**DES FINANCEMENTS
POUR DÉVELOPPER VOTRE
PROJET INNOVANT P. 8**



**LA JOURNÉE
PORTES OUVERTES
DE L'ESM P. 44**

**AFFAIRES À CÉDER
P.35**



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Haute-Garonne**

CONFIGURATIONS DIFFÉRENTES

670



FIAT FIORINO DIESEL MULTIJET
à partir de 8290€ HT(1)



FIAT DOBLÒ CARGO
DIESEL MULTIJET
à partir de 10 190€ HT(2)

FIAT SCUDO DIESEL MULTIJET
à partir de 13 690€ HT(3)

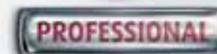
FIAT DUCATO DIESEL MULTIJET
à partir de 14 790€ HT(4)

- FIAT FIORINO : JUSQU'A 2,8 M3 DE VOLUME UTILE ET 660 KG DE CHARGE UTILE, 5 MOTORISATIONS ESSENCE, DIESEL MULTIJET ET G.N.V. EURO 4 ET EURO 5.
- FIAT DOBLO CARGO : JUSQU'A 4,6 M3 DE VOLUME UTILE ET 1 000 KG DE CHARGE UTILE, 5 MOTORISATIONS ESSENCE DIESEL MULTIJET ET G.N.V. EURO 4 ET EURO 5.
- FIAT SCUDO : JUSQU'A 7 M3 DE VOLUME UTILE ET 1200 KG DE CHARGE UTILE, 4 MOTORISATIONS DIESEL MULTIJET EURO 4 ET EURO 5.
- FIAT DUCATO : JUSQU'A 17 M3 DE VOLUME UTILE ET 2 TONNES DE CHARGE UTILE, 4 MOTORISATIONS DIESEL MULTIJET ET G.N.V. EURO 4 ET EURO 5.



UNE GAMME COMPLÈTE ET POLYVALENTE.

LA PREUVE PAR LES FAITS.



Tarif au 01/04/2011 de (1) Fiorino Fourgon Tôle Pack 1.3 Multijet 16v : 12 050 € ht - 3 760 € HT = 8290 € HT, version présentée avec option projecteurs antibrouillard (+150 € HT) ; (2) Doblo Cargo Fourgon 1.3 Multijet 90 Pack : 14 650 € HT - 4 460 € HT = 10 190 € HT, version présentée avec projecteurs antibrouillard (+ 150 € HT) et pare-chocs couleur carrosserie (+ 120 €) ; (3) Scudo Fourgon Tôle 1.0 CH1 1.6 Multijet Pack : 19 750 € HT - 6 060 € HT = 13 690 € HT, version présentée avec option pack look (+ 200 € HT) ; (4) Ducato Fourgon Tôle 3.0 CH1 2.2 Multijet Pack : 22 530 € HT - 7 740 € HT = 14 790 € HT, version présentée avec option projecteurs antibrouillard (+150 € HT). Offre réservée aux professionnels valables jusqu'au 30/06/2011 chez les Distributeurs participants. International Van of The Year 2011 : Utilitaire international de l'année.

Someda
123 route de Revel
31400 Toulouse
05.62.16.66.66.

Auto Nord
127 Av des États-Unis
31200 Toulouse
05.34.40.07.07.

Auto Performance
ZA babinet, Rocade Ouest
31100 Toulouse
05.61.40.73.38

Sud Garonne Automobiles
R.N 117 - 7 Rue Aristide-Berges
31600 Muret
05.34.46.09.46.

Ma mutuelle est accessi*Bleu*

Réductions
pour les jeunes,
les couples,
les familles.

Mutuelle Bleue mutuelle - soumis aux dispositions du livre II
du Code de la mutualité - N° de l'IN 719 611 193.

TOULOUSE MATABIAU - 1 rue Matabiau - 05 62 73 59 74
TOULOUSE SAINT-MICHEL - 169 grande rue Saint-Michel - 05 62 24 04 90
www.mutuellebleue.fr

 **MUTUELLE**
Bleue
Santé - Prévoyance - Assurance

P ANORAMA



La CMA doit être en mesure de proposer un programme ambitieux de formation aux maîtres d'apprentissage et à ceux qui souhaitent le devenir. P 4

■ ÉVÈNEMENT

4 **UNE CHAMBRE DE MÉTIERS...** pour quoi faire ?

■ ACTUALITÉS

- 6 **BILAN D'ACTIVITÉ 2010** de la CMA de la Haute-Garonne
- 8 **LES RENCONTRES** de la CMA
- 9 **CET ÉTÉ, EXPOSEZ** aux Artisanales du Comminges 2011
- 10 **VALORISEZ** votre carte d'artisan
- 11 **LE MONDE DES ARTISANS** en ligne

S STRATÉGIES



Show Room de Cap'handi, spécialiste de l'aménagement et l'agencement de l'habitat pour personnes à mobilité réduite. P 13

■ ENTREPRISE

- 12 **L'EIRL** un nouveau statut pour l'entrepreneur
- 13 **CAP'HANDI** interview de M^{me} Aline Bedouret
- 14 **UN JEUNE ARTISAN ÉBÉNISTE** Jean Antoine Dufau restaure le mobilier de la sous-préfecture de Saint-Gaudens

■ ARTISANAT D'ART

- 16 **DISTINCTION** entreprise du Patrimoine Vivant : un label d'excellence

■ ÉCLAIRAGE

- 17 **LA FIDÉLISATION CLIENTÈLE** une stratégie payante
- 19 **COMMUNIQUER** pour mieux fidéliser
- 22 **S'ASSURER** de la satisfaction de son client

■ 1 JOUR AVEC...

- 24 **GARAGISTE À VOTRE SERVICE** pourvu que ça roule

■ RÉUSSITE

- 28 **L'ATELIER DU DÉCORATEUR** dans l'intimité d'un intérieur

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 16 et 33 à 48 pour les abonnés de la Haute-Garonne. Ce numéro contient un encart.

D DOSSIER

PENSEZ FORMATION ET GESTION DES COMPÉTENCES

Les entreprises sont aujourd'hui confrontées à des défis importants en matière de ressources humaines. Elles doivent former pour préserver et développer les compétences de leurs collaborateurs.

P. 29

P PRATIQUE



La CMA vous met en relation avec des jeunes correspondant au profil que vous recherchez. P 42

■ FORMATION

- 34 **STAGE** « se perfectionner au métier de chef d'entreprise »

■ TRANSMISSION

- 35 **LA NÉCESSITÉ D'AGIR** avec anticipation

■ TERRITOIRE

- 36 **LA CMA ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENSEMBLE** pour réussir l'implantation d'artisans sur les zones d'activité

■ ENVIRONNEMENT

- 40 **RENCONTRES DE L'ÉCO-CONSTRUCTION** de la Capeb Haute-Garonne

- 41 **COMMENT MAÎTRISER** ses consommations d'énergies

■ APPRENTISSAGE

- 42 **L'APPRENTISSAGE ÉVOLUE** il constitue aujourd'hui une voie de formation recherchée
- 43 **LES ARTIMOBILES** une approche ludique et innovante de l'artisanat

■ ESM

- 44 **JOURNÉE PORTES OUVERTES** de l'École Supérieure des Métiers

R REGARDS

■ OPINION

- 46 **MICHEL HOUEL, SÉNATEUR** « Je veux être à l'écoute des besoins du monde artisanal et promouvoir les réformes dont il a besoin pour s'épanouir »



É DITO

Louis Besnier
Président de la CMA
de Haute-Garonne

« La CMA à vos côtés ! »

Même si le contexte économique reste improbable, des éclaircies apparaissent, avec au sein de nos entreprises, des carnets de commandes qui reprennent un peu de couleur.

Du côté de l'emploi, même constat avec une légère augmentation du nombre de salariés dans les entreprises artisanales.

Reste à espérer que ce retournement de situation va perdurer, et que nos entreprises vont retrouver le chemin de la croissance.

En tous les cas, la Chambre de métiers et de l'artisanat est à vos côtés pour vous aider.

Pour ceux, qui en douteraient, je n'ai qu'une chose à leur dire. Venez nous rencontrer, regardez par vous-même et vous constaterez, que nous sommes véritablement une entreprise au service des entreprises.



Le Monde des artisans n°81 - Mars-avril 2011 - Édition de la Haute-Garonne - Président du comité de rédaction des pages locales : Yves Yvinez - Avec le concours rédactionnel de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne - Éditeur délégué : Stéphane Schmitt - Rédaction : ATC, rédactrice en chef : Charlotte de Saintignon, Tél. 01 40 05 23 12, port. 06 82 90 82 24, e-mail : c.saintignon@groupe-atc.com - Ont collaboré à ce numéro : XXX - Secrétariat de rédaction : M. Anthony, J. Clessienne, J. Neisse - Publicité : ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris - Chef de publicité : Philippe Saint Etienne, Tél. 01 40 05 23 18, e-mail : p.saint-etienne@groupe-atc.com - Publicité nationale : Directeur commercial Mathieu Tournier, Tél. 01 40 05 23 10, fax 01 40 05 23 24, e-mail : m.tournier@groupe-atc.com - Publicités départementales sud-ouest : Thierry (Tél. 06 22 69 30 22) et Cédric Jonquière (Tél. 06 10 34 81 33), fax 05 61 59 40 07, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr - Publicités départementales nord et est : François Bederstorfer, Tél. 03 87 69 18 12, fax 03 87 69 18 14, e-mail : f.bederstorfer@groupe-atc.com - Photographies : Laurent Theeten, responsable image - Promotion diffusion : Shirley Elter, Tél. : 03 87 69 18 18. Tarif d'abonnement 1 an. France : 6 euros. Tarif au numéro : 1 euro. À l'étranger : nous consulter - Conception éditoriale et graphique : TEMA presse, Tél. 03 87 69 18 01 - Fabrication : Pixel image, I. Marlin, J.-M. Tappert, Tél. 03 87 69 18 18 - Éditeur : ATC, 23 rue Dupont des Loges, 57000 METZ, Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14 - Directeur de la publication : François Grandidier - N° commission paritaire : 0311 T 86957 - ISSN : 1271-3074 Dépôt légal : février 2011 - Impression : Groupe Socosprint Imprimeurs / 88000 Epinal - Certifiée PEFC CTP/1-013. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Événement

Haute-Garonne

Une chambre de métiers... pour quoi faire ?

Beaucoup s'interrogent... Est-ce une administration ? Non. C'est une entreprise, dirigée par des élus de l'artisanat, au service des entreprises. Ses principales missions s'organisent autour de plusieurs axes : une action au service du développement économique des entreprises, une présence soutenue sur les territoires, et une politique de formation adaptée pour les chefs d'entreprises, qui vient dans le prolongement d'un apprentissage de qualité.

Une action au service du développement économique des entreprises pour :

Créer et rendre pérenne l'entreprise

Les nouveaux artisans (moins de 5 ans) représentent le terreau de demain. Or, ces entreprises sont les plus fragiles. Pour elles, la Chambre de métiers a mis en place un programme d'actions spécifiques :

- en augmentant sensiblement le nombre de visites d'entreprises sanctionnées par des diagnostics (Capea ou VIP),
- en mettant en place des réunions territoriales,
- en leur permettant de se rencontrer au sein du Club entrepreneurs.

Transmettre dans de bonnes conditions

Chaque jour des entreprises disparaissent. La Chambre de métiers et de l'artisanat se propose donc d'aller au devant des cédants et des repreneurs mais avec une action élargie :

- en s'adressant aux artisans de moins de 55 ans,
- en introduisant une politique de valorisation de l'entreprise avant de passer à la cession,
- en offrant une prestation de service qui va de la première information jusqu'à la conclusion de la transaction,
- en permettant à des cédants et des repreneurs de se rencontrer.

Développer son activité de façon maîtrisée

Les entreprises artisanales doivent

s'adapter rapidement à l'environnement économique pour évoluer. Dans cet esprit, la Chambre de métiers peut aider les entreprises à :

■ **Structurer leur développement** : la CMA leur propose une offre de service adaptée pour développer le potentiel des entreprises (recensement des besoins, conception de la fiche de poste, recherche et sélection des candidatures et intégration dans l'entreprise).

■ **Se moderniser** : une politique de conseil (hygiène, sécurité, environnement, accessibilité) est menée. Certes, les nouvelles règles imposent des contraintes, mais qui peuvent néanmoins être transformées en avantages (notoriété et image).

■ **Innover** : il est aujourd'hui indispensable de prospecter afin de mieux cibler les attentes des entreprises.

■ **Respecter l'environnement** : maîtrise de l'énergie, éco-construction, élimination des déchets, autant de sujets qui requièrent une attention maximale.

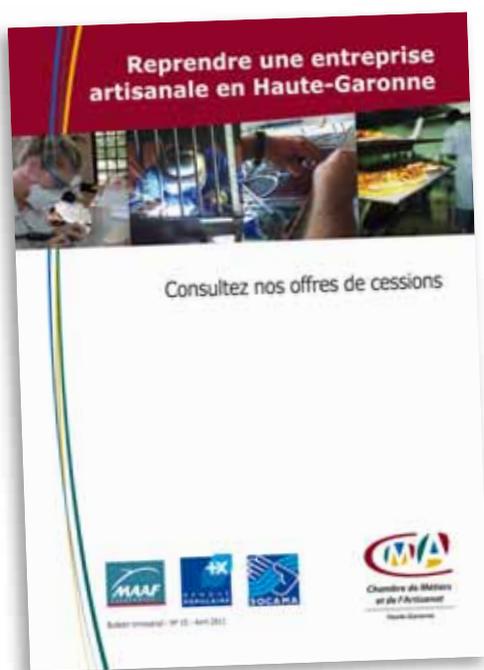
Un accompagnement pour aider l'entreprise à gagner des parts de marché

La Chambre de métiers et de l'artisanat appuie les entreprises qui souhaiteraient se développer en :

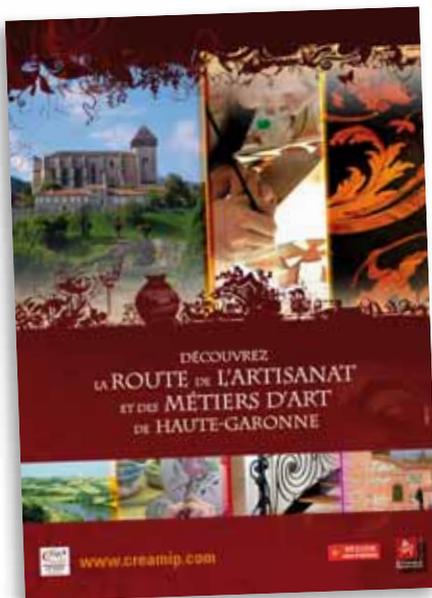
■ proposant des diagnostics adaptés : capacité financière de l'entreprise, projet de développement stratégique...,

■ accompagnant la démarche à l'export et en proposant des présences sur des salons nationaux,

■ engageant des actions collectives sectorielles,



Les membres du bureau de la CMA 31, de gauche à droite, Jean Christophe Rau, Louis Belmonte, André Maury, Serge Menon, Dominique Lopez, Alain Rohr, Louis Besnier, Pascal Bellocq, Véronique Fontan, André Audouy, Pascal Badoud, Yvon Richart, Colette Mazure, assistante de direction, Yves Yvinec, directeur de la CMA.



■ aidant les métiers d'art à se développer et à se structurer : par l'organisation future d'une manifestation du « savoir-faire et de l'excellence », par la recherche d'un lieu perma-

nent d'exposition et en donnant une nouvelle impulsion à la Route des métiers d'art.

Une présence soutenue sur les territoires...

La Chambre de métiers joue un rôle important de régulateur économique sur l'ensemble des territoires au travers de son antenne de Saint-Gaudens et des permanences effectuées dans les SCOT.

Elle entend donc renforcer sa présence politique partout où ce sera possible, afin de peser sur les décisions des élus locaux.

Une politique de formation adaptée pour les chefs d'entreprises...

En leur proposant à tous une offre de services (individuelle ou collective) adaptée à leurs besoins et leurs attentes afin d'une part, de monter en compétence et, d'autre

part, de s'adapter aux contraintes extérieures.

... qui vient dans le prolongement d'un apprentissage de qualité

Par l'encadrement des maîtres et futurs maîtres d'apprentissage

S'il est essentiel d'accueillir les jeunes dans les meilleures conditions, il est également indispensable « d'encadrer » leur formation en entreprise, qui doit être de qualité. Être maître d'apprentissage, c'est aussi un métier, un métier qui impose à celui qui l'exerce des obligations.

La Chambre de métiers et de l'artisanat doit être en mesure de proposer un programme ambitieux de formation aux maîtres d'apprentissage et à ceux qui souhaitent le devenir.

Par le développement des formations supérieures

La CMA a mis en place en septembre 2010 la formation au Titre entrepreneur de la petite entreprise avec le CNAM (conservatoire national des arts et métiers) qui a accueilli 14 jeunes et poursuit sa réflexion autour de la création d'une licence professionnelle dédiée à la petite entreprise.

En outre, il convient d'accentuer l'effort de promotion des secteurs de l'artisanat auprès de publics de plus en plus larges : collégiens, lycéens, jeunes étudiants en décrochage, et leur proposer des parcours de formation spécifiques et individualisés.



Il est essentiel d'accueillir les jeunes dans les meilleures conditions.

Louis Besnier

A

Actualités Haute-Garonne

■ Contacts

■ Les services de la CMA

18 bis boulevard
Lascrosses - BP 91030
31010 Toulouse Cedex 6
www.cm-toulouse.fr

■ Standard

Tél. : 05 61 10 47 47
Fax : 05 61 10 47 48
contact@cm-toulouse.fr

■ Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

cfe@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 71

■ Direction Développement Économiques

• Pôle Accueil Entreprise (PAE)
creation@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 94
• Pôle Entreprise
nwatek@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 14
• Pôle aménagement du territoire
vbranover@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 15
• Pôle QHSE
mcgargay@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 45

■ Direction Apprentissage Emploi Formation

• Pôle emploi
Centre d'aide à la décision
gprissaint@cm-toulouse.fr
05 61 10 71 26
• Pôle apprentissage
rjulien@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 69
• Pôle formation
cjung@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 52

■ Espace formation continue

3 rue de Toul
31000 Toulouse
formation@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 40

■ Bureau permanent

4 rue de l'Indépendance
31800 Saint-Gaudens
stgaudens@cm-toulouse.fr
05 61 89 17 57

■ École Supérieure des Métiers

Chemin de la Pyramide
BP 25 - 31601 Muret
Cedex 1
esm@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 62 11 60 60

QUELQUES CHIFFRES

BILAN D'ACTIVITÉ 2010 DE LA CMA DE LA HAUTE-GARONNE

L'artisanat en Haute-Garonne, c'est : **22 276** entreprises artisanales qui emploient **37 249** salariés et **2 907** apprentis. Elles se répartissent par secteurs d'activité : **11 %** dans l'alimentation, **15 %** pour la production, **29 %** dans les services et **45 %** dans le secteur du bâtiment.

L'activité des services de la CMA 31 en chiffres

■ Centre de formalités des entreprises (CFE)

- 2911 immatriculations d'entreprises.

■ Direction développement économique

→ Pôle création d'entreprise

- 1 977 créateurs d'entreprises accompagnées.
- 1 139 porteurs de projet formés.

→ Pôle développement de l'entreprise

- 545 entreprises en développement accompagnées dans des dispositifs partenariaux.
- 273 entreprises cédées.

→ Pôle Qualité Hygiène Sécurité Environnement

- 256 entreprises accompagnées dans leur démarche d'éco-conception.



La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne vous accueille du lundi au vendredi.



La CMA, une entreprise au service des entreprises.

■ Direction apprentissage emploi formation

→ Le Centre d'Aide à la Décision (CAD)

- 115 interventions pour la promotion des métiers de l'artisanat (forums, établissements scolaires, organismes de formation...)
- 553 offres de recrutement d'apprenti recueillies auprès des entreprises artisanales.
- 1 478 jeunes adhérents à la bourse en recherche d'un maître d'apprentissage.

→ Le pôle apprentissage

- 2 437 contrats d'apprentissage élaborés et enregistrés.
- 574 nouveaux maîtres d'apprentissage.

→ Le pôle formation continue

- 218 stages de courte durée organisés sur l'année.
- 1 671 stagiaires accueillis dont plus de 60 % sont des chefs d'entreprises.

■ École Supérieure des Métiers Toulouse-Muret

- Plus de 1 000 apprentis.
- 86 % de taux de réussite aux examens en 2010.
- 70 % de taux d'insertion professionnelle.
- 7 Bac Pro en 3 ans dans les métiers de l'alimentaire, mécanique, optique et prothèse dentaire.



Sur les 22 276 chefs d'entreprises que compte la Haute-Garonne en 2010 :

- 11 583 ont la qualité d'artisan.
- 367 ont la mention d'artisan d'art.
- 564 ont le titre de maître artisan.
- 41 ont le titre de maître artisan d'art.



■ Contacts

■ Permanence de Auterive

François Minot
Tél. : 05 61 10 47 22
Courriel : fminot@cm-toulouse.fr
Permanence le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois de 9h à 12h dans les locaux de la Maison du District, route de Toulouse à Auterive.

■ Permanence de Carbonne

François Minot
Tél. : 05 61 10 47 22
Courriel : fminot@cm-toulouse.fr
Permanence le 2^e et le 4^e mercredi du mois de 9h à 12h dans les locaux de l'association du Pays sud toulousain, 68 rue de l'église (côté mairie) à Carbonne.

■ Permanence de Fronton

Guy Daime
Tél. : 05 61 10 47 11
Courriel : gdaime@cm-toulouse.fr
Permanence tous les jeudis (sur rendez-vous) de 9h à 12h dans les locaux de l'ancienne Maison du vin, 51 avenue Adrien Escudé à Fronton (RDC salle des permanences).

■ Permanence de Revel

Stéphanie Gagné
Tél. : 05 61 10 47 92
Courriel : sgaigne@cm-toulouse.fr
Permanence le 2^e mardi du mois (sur rendez-vous) de 9h à 12h dans les locaux de la MCEF, 12 avenue de Castelnaudary à Revel.

■ Permanence de Villefranche de Lauragais

Stéphanie Gagné
Tél. : 05 61 10 47 92
Courriel : sgaigne@cm-toulouse.fr
Permanence le 1^{er} et le 3^e mardi du mois de 9h à 12h dans les locaux de la Maison de l'Emploi, 132 rue de la République à Villefranche de Lauragais.

A ctualités

Haute-Garonne

■ Invitation

Amicale des anciens membres élus

de la CMA de la Haute-Garonne.

La 6^e Rencontre de l'association de l'Amicale de la CMA de la Haute-Garonne aura lieu le mardi 25 octobre 2011 à 12h30. Les anciens élus accompagnés de leur conjoint sont cordialement invités à ce repas organisé par la CMA.

Le Président, Jean Delmas

VOUS INSCRIRE...

...au repas, n'hésitez pas à contacter Colette Mazure au 05 61 10 47 36 ou par mail cmazure@cm-toulouse.fr

TOUT SAVOIR SUR LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE
LE 20 JUIN À MURET

« JE VENDS MON ENTREPRISE : DE LA RÉFLEXION À L'ACTION »

La journée sur la Transmission d'entreprise organisée avec la Communauté d'Agglomération du Muretain se déroulera cette année le lundi 20 juin à l'Hôtel communautaire, 8 bis avenue Vincent Auriol à Muret.

Le matin, des intervenants, spécialistes de la cession et reprise d'entreprise apporteront lors d'une conférence, un éclairage précis sur ce qu'il faut savoir pour céder son entreprise dans de bonnes conditions.

L'après-midi, les chefs d'entreprise pourront bénéficier individuellement de conseils auprès d'un expert comptable, d'un avocat, d'un notaire et d'un gestionnaire de patrimoine. Vous pouvez dès maintenant vous inscrire

Avec le soutien financier de :



Manifestation organisée dans le cadre du Plan Régional Création, Transmission et Reprise d'Entreprises « Entreprendre Midi-Pyrénées ».

aux rendez-vous individuels et bénéficier gratuitement de cette journée d'information en contactant :

CONTACT :

Nathalie Watek au 05 61 10 47 14, nwatek@cm-toulouse.fr

Vous cherchez des financements pour développer votre projet innovant ?

La CMA de la Haute-Garonne organisera, le **jeudi 30 juin** prochain, une réunion d'information à destination des entreprises sur le thème :

« **Nouveau service, nouveau produit, nouvelle technologie** »

Comment financer son projet innovant
Cette réunion vous permettra de connaître les principaux dispositifs d'aides publiques ouverts aux entreprises et de recueillir le témoignage d'une entreprise ayant bénéficié de ces dispositifs.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

www.cm-toulouse.fr

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION :

contactez Fanny Potagnik 05 61 10 71 23 ou fpotagnik@cm-toulouse.fr



Cet été, exposez aux Artisanales du Comminges 2011

À Saint-Gaudens, à Aspet,
puis à Luchon, les Artisanales
du Comminges accueillent
les artisans des métiers d'art.

Organisée par la CMA de la Haute-Garonne, avec le soutien du Conseil régional de Midi-Pyrénées, du Conseil général de la Haute-Garonne, et des trois collectivités concernées, cette manifestation est l'occasion pour un public nombreux (plus de 6 000 visiteurs en 2010) de venir découvrir le savoir-faire des artisans exposants. Chaque année, en effet, la manifestation accueille les artisans d'art qui travaillent le cuir, la terre, le bois, le marbre, le fer, le verre. Cette 7^e édition des Artisanales du Comminges doit confirmer leur dynamisme et l'engagement de la CMA à leur service. L'objectif pour 2011 est d'accroître la fréquentation en s'appuyant sur une communication plus forte



Luchon au cœur des Pyrénées.

et sur l'effet d'entraînement apporté par le Tour de France pour Saint-Gaudens et la reconnaissance de Grand Site de Midi-Pyrénées pour Luchon.

Les Artisanales du Comminges en 2011 :

- Saint-Gaudens dans la Halle aux Grains, du 3 au 21 juillet
- Aspet dans la Maison des Trois Vallées, du 3 au 21 août
- Luchon dans la Maison des Curistes, du 7 au 29 septembre

INFORMATIONS...

sur une inscription aux Artisanales du Comminges 2011, vous pouvez contacter à la CMA-Antenne de Saint-Gaudens, Didier Ricou au 05 61 89 99 88 ou dricou@cm-toulouse.fr

Place Jean Jaurès
à Saint-Gaudens.



Aspect accueille les Artisanales en août.



ÉDITION 2011 DU MARCHÉ DE NOËL À TOULOUSE

Si vous souhaitez participer à la 12^e édition du Marché de Noël de Toulouse et exposer vos productions dans l'un des 120 chalets installés place du Capitole, vous devez dès à présent remplir votre dossier de candidature pour qu'il puisse être examiné dans le cadre de la commission mixte extraordinaire mise en place par la Ville.

Métiers de bouche, artisanat d'art, jouets et jeux, équipement de la personne... n'hésitez pas à mettre en avant votre savoir-faire et votre originalité en déclinant précisément toute la gamme des produits que vous allez vendre.

Le choix des exposants sera communiqué fin juin aux candidats de façon à optimiser l'organisation et la participation à ce rendez-vous incontournable de fin d'année.

Dossier à retirer auprès du Secrétariat du service des Droits de Place de Toulouse, parking Victor Hugo, Entresol nord Tél. 05 61 22 23 72, villagedenoel@mairie-toulouse.fr

CONTACT CMA :

Sylviane Granier, 05 61 10 47 59,
sgranier@cm-toulouse.fr



Le marché de Noël sur la place du Capitole, le rendez-vous incontournable de fin d'année.



2^e Salon Eco ArtiBat

La 2^e édition du Salon Eco Artibat est la continuité d'une initiative des artisans du bâtiment du pays Sud Toulousain. Ils souhaitent présenter à l'ensemble de la population leur savoir-faire et leur démarche vers l'éco-habitat, dans une relation de proximité.

Venez les retrouver lors de ces journées où seront présentés par les professionnels, les nouvelles technologies de la construction,

les nouveaux matériaux, les énergies renouvelables, les solutions de l'habitat de demain.

Des animations pour les plus jeunes sur les thèmes de l'Eco construction et plus largement de l'Eco citoyenneté sont également au programme.

Cette initiative du Cosoc, Association de professionnels du bâtiment, organisateur du Salon, entre totalement dans le cadre du plan d'actions global du Pays du Sud Toulousain, de la Maison de l'Artisanat et de l'Environnement et des organisations professionnelles Capeb et CMA 31.

Une soixantaine d'exposants sont attendus. Quelques places sont encore disponibles.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Martine Pereira Gouernet, Coordinatrice au 06 83 76 58 83
ou salonecoartibat@orange.fr
Site : www.salonecoartibat.com.

CONTACT CMA :

François MINOT, chargé du Pays Sud Toulousain au 05 61 10 47 22 ou fminot@cm-toulouse.fr

Les 11, 12 et 13 juin 2011 de 10h à 19h à Mauzac.
Expositions / Animations. Ouvert à tous - Entrée gratuite

A ctualités

Haute-Garonne

DEMAIN, VOUS DEVREZ REMPLIR VOS FORMALITÉS ADMINISTRATIVES PAR INTERNET

TÉLÉPROCÉDURES : PRÉPAREZ-VOUS AU CHANGEMENT

Nous avons demandé à **Hervé Le Floc'h-Louboutin**, directeur régional des Finances publiques de Midi-Pyrénées et du département de la Haute-Garonne de nous en parler.

Le Monde des Artisans : Pouvez-vous nous expliquer les nouvelles obligations des entreprises en matière de dématérialisation en 2011 ?

M. Hervé Le Floc'h-Louboutin : À compter du 1^{er} octobre 2011, les entreprises dont le CA est égal ou supérieur à 230 000 €, devront télétransmettre leurs déclarations de TVA, leurs demandes de remboursement de crédits de taxes ainsi que télépayer la TVA, l'impôt sur les sociétés, la taxe sur les salaires, la CVAE et bientôt la cotisation foncière des entreprises.

LMA : Quel risque encourt une entreprise qui ne se conformerait pas à ses obligations de télé- déclaration et de télépaiement ?

M. L.F.L. : Dès lors que les obligations ne seront pas respectées, une majoration de 0.2 % par manquement sera automatiquement appliquée. Par ailleurs, les demandes de remboursement de crédits de TVA transmises par papier ne seront plus admises. Elles donneront lieu à un rejet en la forme.

M. Hervé
Le Floc'h-
Louboutin,
directeur
régionale
des Finances
publiques
de Midi-
Pyrénées.



LMA : Faudra-t-il nécessaire- ment recourir aux services d'un expert comptable pour accom- plir toutes ces formalités ?

M. L.F.L. : Vous avez bien sûr la possibilité de donner mandat à un expert comptable qui se chargera des télétransmissions et/ou télérèglements pour le compte de votre entreprise. Toutefois, les téléprocédures en ligne sur impots.gouv.fr, vous permettent désormais d'effectuer vous-même, de façon simple et sécurisée toutes ces formalités, dès lors que vous disposez d'un espace abonné.

LMA : Comment s'effectue la création d'un espace abonné ? À quels services peut-on accéder à partir de cet espace ?

M. L.F.L. : Depuis le 4 octobre 2010, vous disposez de la possibilité de créer votre compte par la saisie d'une adresse électronique et d'un mot de passe.

Les modalités de création sont expliquées sur le portail www.impots.gouv.fr, dans la rubrique Professionnels / Espace abonnés / En savoir plus sur l'espace abonné.

À partir de votre « Espace abonné », vous pouvez : consulter votre compte fiscal, retirer une attestation fiscale si vous êtes assujéti à la TVA et à l'impôt sur les sociétés, télédéclarer et télépayer la TVA ou encore payer en ligne les principaux impôts.

LA CMA EST LÀ POUR VOUS AIDER :
Contact CFE : 05 61 10 47 71
cfe@cm-toulouse.fr

Valorisez votre carte d'artisan

**Vous venez de recevoir
votre carte d'identification
valable jusqu'au 31 mars 2012.**

Ce document vous permet de vous identifier auprès de votre clientèle, vos fournisseurs... mais également de justifier de votre immatriculation auprès du répertoire des métiers.

N'OUBLIEZ PAS !

Si vous envisagez d'apporter

une modification à votre situation actuelle (transfert, dénomination, activité...) n'hésitez pas à contacter le Centre de formalités des entreprises de la CMA qui vous assistera dans vos démarches. Cette modification entraînera l'envoi d'une nouvelle carte.

CONTACT CMA :

CFE au 05 61 10 47 71
ou cfe@cm-toulouse.fr



WWW.CM-TOULOUSE.FR

LE MONDE DES ARTISANS EN LIGNE

Le Magazine de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne est déposé chaque trimestre dans votre boîte aux lettres.

Il est également consultable sur le site de la CMA 31 :
www.cm-toulouse.fr

Vous recherchez un article, vous pouvez consulter les précédentes parutions.

CONTACT CMA :

Christine Vairetti au 05 61 10 47 96
cvairetti@cm-toulouse.fr



Besoin d'une information, d'un contact, pensez site Internet de la CMA 31.

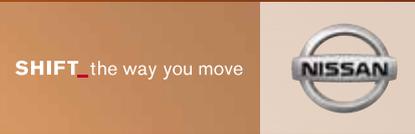
NOUVELLE NISSAN MICRA

A PARTIR DE

8 990€*

SOUS CONDITION DE REPRISE

**VOITURE
COMPRISE**



**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
VOTRE ESSAI SUR WWW.NISSAN.FR**

LAUDIS AUTOMOBILES

6 av. du 8 mai 1945
31520 RAMONVILLE
05 62 19 23 19

187 av. des Etats-Unis
31200 TOULOUSE
05 34 42 26 26

AUTREMENT_mobile. *Prix au 01/04/2011 de la Nouvelle Nissan Micra 1.2 L 80 ch Visia après déduction de : 500 € de remise (prolongation de l'offre de remise initialement valable jusqu'au 31/03/2011) et 1 000 € de prime à la casse Nissan pour la reprise d'un véhicule de plus de 10 ans. Offre réservée aux particuliers, non cumulable avec d'autres offres, valable pour l'achat d'une Nouvelle Nissan Micra 1.2 L 80 ch Visia neuve du 01/04/2011 au 31/05/2011 chez les Concessionnaires participants. NISSAN WEST EUROPE SAS au capital de 4 253 835 €, RCS Versailles B 699 809 174 - Z.A du Parc de Pissaloup - 8, avenue Jean d'Alembert - 78194 Trappes Cedex.

Consommations (l/100km) : urbaine : 6.1, extra-urbaine : 4.3, mixte : 5.0. Emissions CO₂ (g/km) : 115.

Entreprise Haute-Garonne

La création de statut de l'Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée (EIRL) vient répondre à la principale préoccupation des entrepreneurs en nom propre : assurer la protection de leurs biens personnels en cas de faillite.

L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Un nouveau statut pour l'entrepreneur !

Les entrepreneurs individuels sont responsables de leurs dettes professionnelles sur l'ensemble de leurs biens, leur entreprise ayant été créée en nom propre. Ainsi, en cas de défaillance, l'ensemble de leurs biens peut être saisi.

En choisissant l'EIRL, l'entrepreneur va procéder à la constitution d'un patrimoine professionnel distinct de son patrimoine personnel, sans création d'une personne morale et tout en restant propriétaire de l'ensemble de ses biens. Il protège ainsi ses biens personnels des créanciers professionnels dont la seule garantie est constituée par le patrimoine professionnel.

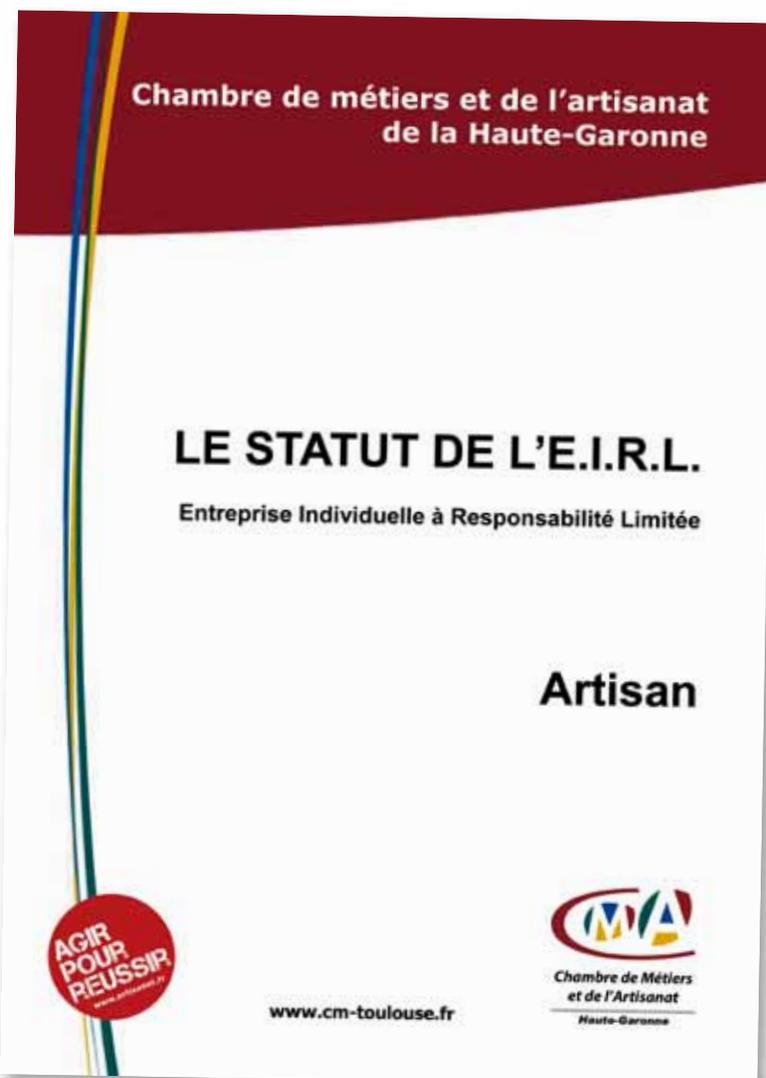
La création de ce nouveau statut s'accompagne de la possibilité pour l'entrepreneur d'opter pour le régime de l'impôt sur les sociétés, sans être contraint de recourir à la forme sociétale. Cette option pour l'impôt sur les sociétés vise à unifier le régime fiscal applicable aux entrepreneurs, indifféremment de la forme juridique adoptée.

Le nouveau statut d'EIRL intéresse tout entrepreneur individuel, qu'il soit commerçant, artisan, exploitant agricole ou professionnel libéral.

Il s'adresse non seulement aux créateurs d'entreprise mais aussi aux entreprises individuelles déjà existantes qui pourront opter pour ce nouveau statut en procédant à une déclaration d'affectation dans les conditions prévues par la loi.

La constitution du patrimoine affecté résultera du dépôt d'une déclaration effectuée au Centre de formalité des entreprises de la Chambre de métiers pour les artisans.

Ce nouveau statut est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011.



CONTACT CMA :

Jean-Claude Ginières, 05 61 10 47 17 ou
jcginieres@cm-toulouse.fr

Show Room
de Cap'handi,
spécialiste de
l'aménagement
et agencement
de l'habitat pour
personnes
à mobilité réduite.



CAP'HANDI

Interview de M^{me} Aline Bedouret

LMA : Pouvez-vous nous décrire votre entreprise Cap'handi ?

Aline Bedouret : Nous sommes une entreprise artisanale spécialisée dans l'aménagement et l'agencement de l'habitat pour personnes à mobilité réduite. Nous aménageons les salles de bain, les cuisines, sur mesure, en fonction du handicap de nos clients.

LMA : Combien avez-vous de salariés ?

A.B. : L'équipe comprend nos trois enfants, Valérie, Christophe et Nicolas. Olivier Lefebvre est ergothérapeute et Belinda Baca est responsable des personnes âgées. Mon mari et moi-même dirigeons l'entreprise. Nous exerçons cette activité depuis 1993.

LMA : Pourquoi avoir choisi cette spécialisation ?

A.B. : En 1989, nous étions une entreprise de plomberie sanitaire classique installée dans le quartier des Sept Deniers à Toulouse. Notre clientèle était constituée de nombreuses personnes âgées. Ce sont nos clients qui nous ont poussé à adapter leur logement de manière à rendre leur usage plus facile. Nous avons commencé par proposer des tabourets et des barres de maintien pour équiper les salles de bains. En 1993, nous avons fondé Cap'handi.

LMA : Quelle compétence est nécessaire à l'exercice de cette profession ?

A.B. : Nos clients nous ont demandé des équipements adaptés à chaque situation de handicap. Il a fallu se doter de compétences très pointues : nous avons embauché un ergothérapeute. Il rencontre nos clients et propose un projet en fonction de leur handicap ou de leur pathologie. Nous avons aussi passé beaucoup de temps à rechercher des fournisseurs. Nous avons même écrit à des ambassades à l'étranger pour qu'ils nous mettent en contact avec des fabricants spécialisés. Nous nous sommes rendu compte que peu d'entreprises françaises étaient positionnées sur ce marché. De fait, nos fournisseurs proviennent surtout d'Europe du nord. Nous avons constitué un show room pour aider nos clients dans leur choix.

LMA : Comment voyez-vous votre entreprise dans l'avenir ?

A.B. : La parution de la loi de 2005 sur l'accessibilité des bâtiments est en train de faire bouger les choses. Malgré



L'équipe Cap'handi.

cela, nous sommes peu d'entreprises du bâtiment vraiment spécialisées dans le handicap. Les aides publiques permettent aux particuliers d'adapter leur logement, mais pour nous, elles impliquent un besoin en trésorerie très important car nous sommes payés une fois que le client a reçu la subvention. Peu d'entreprises sont armées pour faire face à cette situation.

LMA : Il y a donc un marché important à conquérir ?

A.B. : Oui, et pour répondre à la demande, les artisans devront se former à l'accessibilité des logements et aussi des magasins. En ce qui concerne Cap'handi, nous pouvons former des artisans du bâtiment sur les équipements liés à l'accessibilité : douche à l'italienne, chaise escalier, plate-forme, etc. Nous projetons aussi de créer un réseau de partenaires.

CONTACT :

Cap'handi, au 05 61 13 48 00, 91, rue de Fenouillet, 31200 Toulouse, www.caphandi.fr

CONTACT CMA :

Fabrice Boury-Esnault, au 05 61 10 47 93 ou fbouryesnault@cm-toulouse.fr

Pour rencontrer Jean-Antoine Dufau à Saint-Gaudens, il faut quitter l'avenue de l'Isle et sa circulation automobile dense et entrer dans une cour où s'impose le bâtiment abritant son magasin et son atelier. Là, l'odeur du bois et de la cire vous transporte dans un autre univers.

Jean Antoine Dufau, artisan ébéniste.



INTERVIEW DE JEAN-ANTOINE DUFAU, RESTAURATEUR DE MEUBLES

Il vient de restaurer le mobilier de la sous-préfecture de Saint-Gaudens

Ici dans ce lieu, Jean-Antoine Dufau est l'héritier d'une famille qui depuis cinq générations gravite dans le monde des antiquaires. Le premier de la lignée était récupérateur de tous matériaux, puis progressivement la famille s'est orientée vers l'activité d'antiquaire en meubles. Mais c'est Jean-Antoine qui le premier embrasse l'artisanat en devenant ébéniste, restaurateur de meubles.

LMA : Quel a été votre parcours pour devenir artisan ?

J.A.Dufau : Passionné par le travail du bois et l'envie de restaurer les meubles vendus par mes parents, j'ai décidé très jeune de travailler ce matériau. Orienté vers le lycée du bois de Revel, j'ai obtenu le BEP d'ébéniste puis successivement le CAP de sculpteur ornementiste puis le CAP de marqueteur et enfin le CAP d'ébéniste d'art avec une mention en restauration de meubles. En 2007, je décide de créer mon atelier d'ébénisterie dans une partie des locaux du magasin d'antiquité encore dirigé par ma mère. En 2008, je reprends l'affaire familiale et je gère ainsi, aujourd'hui, les deux activités dans une bonne complémentarité.



Restauration du mobilier de la sous-préfecture.

LMA : Quelle est votre clientèle ?

J.A.D. : Les résidents secondaires, installés dans les Pyrénées, originaires de la région parisienne et de Toulouse constituent l'essentiel de ma clientèle en négoce de meubles anciens. Pour ce qui est de l'activité de fabrication ou de restauration, le client particulier représente 70% de mon chiffre d'affaires et le magasin apporte 30% de l'activité.

LMA : Avez-vous des projets de développement ?

J.A.D. : Je développe une stratégie commerciale payante en m'appuyant sur la participation à des salons et expositions dont les Artisanales du Comminges. J'ai créé un site internet et j'adhère à la Route régionale des métiers d'art mise en place par les Chambres de métiers et de l'artisanat de Midi-Pyrénées. Dans les



Son atelier d'ébénisterie à côté du magasin d'antiquité lui permet de gérer deux activités complémentaires.



prochains mois, je compte créer une vitrine devant mon atelier afin de mettre en valeur mon savoir-faire. A échéance de deux ans, je souhaite recruter un apprenti avec pour objectif de l'embaucher à l'issue de la formation et ainsi développer mon entreprise.

Des objectifs bien affirmés pour ce jeune artisan passionné d'histoire de l'art et par son «pays» commingeois.

CONTACT :

Jean-Antoine Dufau, 9 avenue de l'Isle
31800 Saint-Gaudens, Tél : 06 81 37 93 94
www.antic.ebeniste.fr

23 ANS DE DÉMARRAGES À 3 H DU MATIN,
23 ANS DE RENAULT.



RENAULT KANGOO EXPRESS COMPACT EXTRA dCi

10 490 € HT*

- Climatisation
- Kit mains-libres Bluetooth®
- Radar de recul
- Régulateur-limiteur de vitesse

www.renault.fr

UTILITAIRES RENAULT, INCREVABLES DEPUIS 1901

* Prix conseillé pour un Kangoo Express Compact Extra dCi 70 neuf déduction faite d'une remise de 3 160 € par rapport au prix conseillé de 13 650 € selon tarif n° 2183 au 04/01/2011. **Prolongation de l'offre de février jusqu'au 31/03/2011**, non cumulable, réservée aux artisans, commerçants et sociétés (hors loueurs et flottes sous protocole) valable dans le réseau Renault participant.

Renault préconise 



DISTINCTION

Entreprise du Patrimoine Vivant : un label d'excellence

Atelier Fleury (maître verrier), Briqueterie Capelle, Meubles Pierre Monoury, Atelier Le Ludion (facteur d'orgues de barbarie) : ce n'est pas l'activité qui constitue le dénominateur commun de ces quatre entreprises artisanales de Haute-Garonne mais le label EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant) dont leurs dirigeants peuvent s'enorgueillir. En effet, ces entreprises se distinguent par une histoire et un patrimoine, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares et pointus qui ont contribué à asseoir leur notoriété. Depuis la création du label, 874 entreprises ont été labellisées par une commission nationale dont la sélection rigoureuse constitue un gage d'excellence. Pour bénéficier de cette distinction, un dossier de candidature doit être constitué pour renseigner sur la situation de l'entreprise au regard des critères d'exigibilité suivants :

- détention d'un patrimoine économique spécifique : valeur économique de l'entreprise, rayonnement à un échelon régional minimum,
- détention d'un savoir-faire rare reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité,
- notoriété de l'entreprise ou ancienneté de son implantation géographique.

Les Entreprises du Patrimoine Vivant bénéficient de multiples avantages avec :

Une communication renforcée pour promouvoir le label EPV auprès des consommateurs, clients et prescripteurs :

- réalisation d'un film, de plaquettes et de guides distribués lors d'actions de promotion en France et à



Le label EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant) a été mis en place en 2006 pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence.

Cette distinction délivrée par le ministère de l'Économie récompense aujourd'hui des entreprises de toute taille et œuvrant dans des univers aussi variés que le patrimoine bâti, les équipements professionnels, les arts de la table, la décoration sans oublier, la gastronomie, la mode et beauté, et la culture et les loisirs.



Promotion du label « Entreprise du patrimoine Vivant ».

- crédit d'impôt de 15% concernant les dépenses de création de nouveaux produits.

Un appui au développement économique:

- aide au financement notamment avec la SIAGI et la caisse des Dépôts accompagnement spécifique à l'export,
- présence collective sur des salons emblématiques (comme le Salon International du Patrimoine Culturel).

Si votre entreprise s'inscrit dans l'esprit et les critères du patrimoine vivant et si vous souhaitez vous aussi bénéficier de ce label d'excellence, vous pouvez tout au long de l'année déposer votre dossier de candidature au :

Secrétariat de la Commission Nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant
Institut Supérieur des Métiers
28/30 rue des Peupliers
75013 Paris
Site : www.patrimoine-vivant.com

l'étranger,

- distribution aux entreprises d'un kit de communication composé de plaquettes en français et en anglais, de stickers et vitrophanies et d'un mini kakémono.

Des incitations fiscales :

- crédit d'impôt apprentissage porté à 2 200 €,

CONTACT CMA 31 :
S.Granier 05 61 10 47 59 ou
sgranier@cm-toulouse.fr

« Des entreprises performantes à tous les niveaux »

Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Drôme et membre du bureau de l'APCMA, Laurent Serre insiste sur le rôle de la formation continue pour pallier la fin de crise et faire face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Quels sont les enjeux de la formation pour l'entreprise artisanale ?

La formation professionnelle est, à mon sens, encore plus stratégique dans un contexte de difficultés économiques, car elle permet à la fois d'améliorer les compétences des chefs d'entreprise et celles de leurs équipes. La crise économique et l'évolution rapide des marchés sont venues troubler l'évolution plus linéaire qui a marqué pendant des années le secteur de l'artisanat. Aujourd'hui au contraire, les répercussions sur les entreprises artisanales peuvent être importantes et brutales : certaines activités ralentissent voire disparaissent alors que d'autres émergent. La formation est une nécessité pour ne pas subir la crise mais au contraire la combattre.

Est-ce également un moyen de parer au manque de personnes qualifiées ?

C'est effectivement une solution pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre. L'enjeu est d'offrir une palette de formations qui permettent au secteur de l'artisanat d'accueillir une grande pluralité de publics : jeunes, chefs d'entreprise, collaborateurs de chefs d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle... Jusqu'à maintenant, nous



Laurent Serre : « En France, la formation doit être mieux accompagnée ».

recevons un public assez traditionnel, aujourd'hui nous sommes face à des professionnels que l'artisanat séduit parce qu'il offre les débouchés qu'ils ne trouvent plus dans leur secteur d'origine.

Est-ce l'un des enjeux auquel répondra l'université régionale des métiers de l'artisanat ?

Oui, tout à fait, les universités des métiers de l'artisanat qui se créent dans chaque région à l'initiative des chambres de métiers et de l'artisanat, réunissent l'ensemble des formations de tous niveaux dans le but d'associer l'enseignement technique et l'enseignement supérieur et de proposer des cursus sur mesure. Demain les entreprises auront besoin d'être performantes à tous les niveaux et pas seulement au niveau professionnel.

Être entrepreneur dans l'artisanat, c'est détenir un métier complexe qui nécessite de réelles compétences de manager et de gestionnaire, associées à des savoir-faire extrêmement pointus et exigeants. Les métiers se modernisent, l'environnement de l'entreprise évolue. Le niveau de compétences s'élève. L'université régionale des métiers et de l'artisanat va prendre en charge progressivement la formation des artisans de demain : d'excellents professionnels aptes à diriger une entreprise dans un monde en mouvement.

Pourquoi certains artisans ne se soucient-ils guère de la formation ?

Les artisans ont conscience de l'importance de la formation mais le temps de se former est plus difficile à dégager dans une petite structure. À nous de les convaincre que consacrer du temps à la formation est un investissement sur l'avenir et d'aménager des formations sur-mesure adaptées aux besoins et aux contraintes des artisans. Dans d'autres pays, la mesure de cet enjeu est prise en compte et de très importantes

sommes investies dans la formation. En France, la formation doit être mieux accompagnée et prise en charge.

Les conditions sont-elles réunies pour individualiser et personnaliser les parcours de formation ?

C'est un objectif important. Les branches comme le bâtiment, certains métiers du service et de l'alimentaire sont déjà très avancées. On peut considérer que nous sommes sur la bonne voie, même si un important travail est encore à fournir.

Que pensez-vous de la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie ?

Les propositions sont intéressantes, mais il y a encore beaucoup de chemin à parcourir. Nous restons très attentifs à l'écriture de tous les décrets et de tout ce que cette loi de 2009 va impliquer et ce, pour que les dispositions réglementaires puissent être adaptées à chacun de nos métiers.

« L'université régionale des métiers et de l'artisanat va progressivement prendre en charge la formation des artisans de demain »

ANTICIPEZ LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENTREPRISE

STAGE « SE PERFECTIONNER AU MÉTIER DE CHEF D'ENTREPRISE »

La Chambre de métiers de Haute-Garonne organise depuis 2008 un parcours de formation destiné aux chefs d'entreprise soucieux de développer leur entreprise de manière efficace.

Ce stage de 14 jours en formation collective, suivi d'une demi-journée en individuel, permet au chef d'entreprise de maîtriser tous les aspects du métier : gestion, management, commercial, communication... Neuf participants suivent assidûment ce stage depuis janvier 2011. Jusqu'à la fin du mois de mai, ils se rencontrent chaque semaine pour approfondir leurs savoirs, et être accompagnés dans le développement de leur entreprise.

Ce stage est pris en charge par le Fonds régional de la Chambre de métiers Midi-Pyrénées. Une participation aux coûts pédagogiques de 200 € est demandée à chaque participant.

Une 2^e session sera mise en place en septembre 2011.

RENSEIGNEMENT ET/OU INSCRIPTION :

Contactez le Pôle formation continue

- Rose-Marie Ottavi
05 61 10 47 40
- Marie-Laure Lacassagne
05 61 10 47 91

Témoignages des participants :

« Ce stage nous permet de partager nos difficultés, de confronter nos points de vue. Il nous sort de notre isolement de



Chaque semaine, les stagiaires se retrouvent pour approfondir leurs connaissances du métier de chef d'entreprise.

Les stages de mai et de juin

- Organiser la gestion de son entreprise : le 23 mai
- Réaliser un devis vendeur : 9 et 10 mai
- Optimiser la rentabilité de son entreprise : 16 et 17 mai
- Réussir sa prospection commerciale : le 20 juin
- Booster son chiffre d'affaires grâce à des outils de communication efficaces : 23-24 mai et 9-10 juin
- Dynamiser son point de vente : le 6 juin
- Maîtriser l'outil informatique : 23 et 24 mai
- Gérer son stress en situation professionnelle : 20 et 21 juin

chef d'entreprise ! » Marine Germaneau, gérante, institut en soins corporels, Vague Marine, à Toulouse.

« Cette formation nous donne toutes les bases pour y voir plus clair dans un domaine très vaste qu'est la gestion de l'entreprise » Marylise Duran, conjoint du chef d'entreprise, « Auto Passion Villemur », à Villemur-sur-Tarn.

Programme et modalités sur notre site Internet : www.cm-toulouse.fr, rubrique : formation des artisans

« Grâce à une approche très pédagogique de la gestion, nous pouvons mieux nous projeter dans l'avenir ! » Christine Le Galo, co-gérante, Boulangerie Saint Georges, à Toulouse.

« La difficulté est de pouvoir se libérer un jour par semaine mais nous devons le prévoir comme un rendez-vous impératif : ce stage nous permet d'appréhender notre gestion de manière très concrète ! » Jean-Steve Floris, gérant, fabrication de pizzas et plats, « Alice Pizza », à Toulouse.



Comme des stagiaires, venez suivre une formation qui vous aidera dans le développement de votre entreprise.

Réussir la transmission de son entreprise

LA NÉCESSITÉ D'AGIR AVEC ANTICIPATION

Transmettre son entreprise, c'est passer la main ; pour franchir sereinement cette étape, les conseillers spécialisés dans la transmission reprise d'entreprises de la CMA 31, vous proposent un accompagnement personnalisé. Après la visite de votre entreprise, ils réaliseront :

- un diagnostic économique,
- un rédactionnel pour la diffusion de manière anonyme de votre offre de vente de fonds sur les sites Internet www.actcontact.net et www.bnoa.net ainsi que sur notre bulletin trimestriel d'affaires à céder,
- une mise en relation avec des repreneurs intéressés.

CONTACT :

Nathalie Watek au
05 61 10 47 14 ou
nwatek@cm-toulouse.fr

AFFAIRES À CÉDER

■ **OFFRE N°47833**
ENTREPRISE DE PEINTURE ET DE REVÊTEMENTS DE SOLS
Située à Toulouse. A céder cause retraite. Clientèle composée en grande partie de professionnels (entreprises sociales pour l'habitat, Syndicats de co-propriété, associations...) Exploitée par couple + 4 salariés à temps plein. Véhicules et matériels nécessaires à l'activité. Bureau situé en ZFU avec kitchenette et douches pour le personnel. CA : 323 273 €. Loyer : 360 €/mois. Prix du fonds : 180 000 € négociable.

CONTACT CMA :

M^{me} Guiraud au 05 61 10 47 18

■ **OFFRE N°47794**
RESTAURANT, SALON DE THE, GLACIER, VENTE A EMPORTER
Etablissement sur site touristique. Restaurant italien de 170 m², salon de thé, glacier, bar licence IV, boutique de vente a emporter de 40 m² (crêpes, glaces, gaufres, boissons) et maison de fonction (T4). Terrasse de 100 places avec vue panoramique sur le lac de Saint-Ferréol. Locaux entièrement refaits à neuf : ravalement, électricité aux normes, équipement récent complet et fonctionnel. CA : 200 000 €. Loyer : 1 500 €/mois TTC. Prix du fonds : 250 000 €.

CONTACT CMA :

M^{me} Gagné au 05 61 10 47 92

■ **OFFRE N°47751**
ACTIVITE DE PRESTATIONS DE SERVICES DANS LE DOMAINE DU MARCHANDISING ET INSTALLATION PHYSIQUE DE SUPPORTS PUBLICITAIRES

Orientée dans les marques grand public dans le secteur de la santé. Exercée depuis plus de 6 ans. Bonne rentabilité. Zone d'intervention : Haute-Garonne, Tarn et Garonne, Tarn. Des possibilités de développement sur l'Arège. Cession du fichier client, présentation des donneurs d'ordre, formation et accompagnement. CA : 103 983 €. Prix de vente : 40 000 €.

CONTACT CMA :

M^{me} Roth au 05 61 10 47 19

■ **OFFRE N°47757**
GARAGE AUTOMOBILE AGENT DE MARQUE, VENTE VO ET VN, MECANIQUE ET CARROSSERIE
Situé à Cazères à 30 mn de Toulouse. Vente de véhicules + pièces 65%, prestation main d'œuvre 35%. Clientèle de particuliers de proximité. 2 salariés (mécanicien, carrossier) + 1 salarié secrétaire (accueil, comptabilité). Equipé de 4 ponts, cabine de peinture, appareil de diagnostic, station de clim, véhicules de dépannage et de courtoisie, divers. CA : 884 000 €. Loyers : 1 200 €/mois, bail commercial. Possibilité vente des murs. Prix du fonds : 195 000 €.

CONTACT CMA :

M. Agnès au 05 61 89 17 57

■ **OFFRE N°47718**
ENTREPRISE D'ISOLATION DE COMBLES ET COUVERTURE
Entreprise spécialisée en matériaux écologiques, siège situé en ZFU à Toulouse. Enseigne reconnue, exploitée par chef d'entreprise + 7 salariés. Clientèle de particuliers sur le grand Sud Ouest. Dispose d'un entrepôt de 130 m² à Toulouse et d'une agence commerciale à Bordeaux. CA : 769 035 €. CA en progression, bonne rentabilité. Loyer : 1 970 €/mois. Prix du fonds : 550 000 €.

CONTACT CMA :

M. Perrier au 05 61 10 47 39

■ **OFFRE N°47696**
SALON DE COIFFURE MIXTE
A céder cause retraite. Situé commune Sud Toulousain au cœur du village, proximité tous commerces, super marché, parking. Exploité par chef d'entreprise depuis 1995 avec 2 salariées. Local de 50 m² : salon de 45 m² équipé de 3 bacs, 5 postes de coiffage, matériel et mobilier professionnel. Réserve et sanitaires de 5 m² avec évier, 2 cumulus de 300 litres. CA : 98 179 €, en progression. Loyer : 750 €/mois HT. Prix du fonds : 80 000 €.

CONTACT CMA :

M. Daimé au 05 61 10 47 11

■ **OFFRE N°47686**
PATISSERIE
A céder cause retraite. Située chef lieu de canton à 40 kms à l'ouest de Toulouse. Affaire idéale pour un couple. Emplacement central. Laboratoire de 70 m², magasin de 25 m². Bail renouvelé en 2008. CA : 72 000 € HT. Bonne rentabilité.

Loier : 350 €/mois TTC incluant logement de 4 pièces indissociable. Prix du fonds : 25 000 €. Prévoir investissements et aménagements pour mise aux normes.

CONTACT CMA :

M. Minot au 05 61 10 47 22

■ **OFFRE N°47690**
FABRICATION DE MEUBLES MASSIFS SUR MESURE ET EN SERIE
Située au sud du département de la Haute-Garonne. 32 ans d'activité. CA stable avec une clientèle composée de 90% de particuliers, 10% de professionnels. Locaux de 4 000 m² dont 1 000 m² en fabrication avec le matériel complet, 1 000 m² en stockage de meubles, 2 000 m² en stockage bois. Tenue par chef d'entreprise + 4 salariés en CDI. CA : 289 796 €. Possibilité achat ou location des murs + possibilité achat d'une scierie attenante. Prix du fonds : 170 000 €.

CONTACT CMA :

M. Ricou au 05 61 89 17 57

■ **OFFRE N°47665**
PRESSING
Situé Centre Commercial commune

Sud Ouest de Toulouse. Activité traditionnelle de pressing à sec et lavage de couettes à l'eau. Clientèle de particuliers. Tenu par chef d'entreprise depuis 1992. Local de 56 m² dont magasin atelier de 40 m² et réserve 16 m², équipé de grille de sécurité, climatisation réversible, matériel complet : machine à sec (1996), machines à eau récentes. CA : 55 425 €. Loyer : 520 €/mois. Prix du fonds : 55 000 €.

CONTACT :

M. Perrier au 05 61 10 47 39

■ **OFFRE N°47634**
HORLOGERIE BIJOUTERIE
A céder cause retraite. Située quartier Pont des Demoiselles à Toulouse. Vente 57%, prestations 43%. Notoriété de l'enseigne depuis 1973. Exploité par chef d'entreprise et sa conjointe. Local climatisé de 42 m², atelier de 8 m², possibilité 2 postes de travail. Magasin de 34 m² avec aménagements et mobilier de qualité. Une place de parking sécurisée. CA : 100 897 €. Loyer : 696 €/mois TTC. Prix du fonds : 80 000 €.

CONTACT CMA :

M^{me} Granier au 05 61 10 47 59

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise...

... une mutuelle s'engage à vos côtés



Etre bien protégé,
pour vous c'est essentiel,
pour nous c'est naturel !

**Spécialiste de la protection sociale
des travailleurs non salariés**

- ✓ Votre régime obligatoire
- ✓ Votre mutuelle santé
- ✓ Votre maintien de revenus
- ✓ Vos assurances auto et habitation

Toulouse :
80, rue Matabiau
11 bis, place St Cyprien
45, grande rue St Michel
Muret : 35, allées Niel
Colomiers : 1, passage du Lioran
St Gaudens : 34, bd Pasteur

N° Vert 0 800 09 0800
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.previfrance.fr



Mutuelle
Prévifrance

Mutuelle Oréade-Prévifrance soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité - RNM 776 950 669.

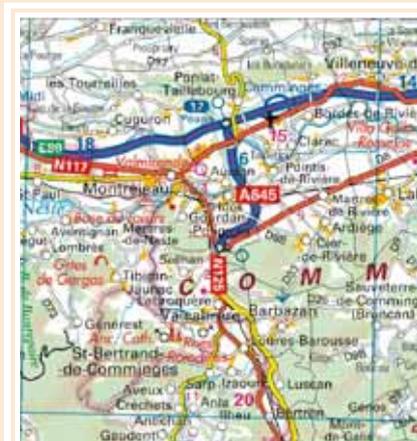
LA CMA ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENSEMBLE POUR RÉUSSIR L'IMPLANTATION D'ARTISANS SUR LES ZONES D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-COMMINGES

La communauté de communes du Haut-Comminges, située à la sortie de la haute vallée de la Garonne, se caractérise par deux géographies bien distinctes : les Frontignes, territoire de moyenne montagne et la plaine de rivière débouchant vers Saint-Gaudens. Le lien entre ces deux parties du territoire, c'est le carrefour stratégique dit du « Bazert » qui reçoit les routes en provenance de Luchon et de l'Espagne par le Val d'Aran, de Saint-Gaudens, de Montréjeau et des Hautes-Pyrénées et récemment complété par la bretelle autoroutière A 645 depuis l'A64 Toulouse Bayonne. 22 communes composent cette communauté de communes. La population y est de 7 100 habitants en progression depuis plusieurs années.

Trois communes marquent ce territoire communautaire :

■ Gourdan Polignan, principale commune, siège de deux établissements d'enseignement ; le lycée professionnel Paul Mathou et le Centre de Formation



Le territoire de la communauté de communes, un carrefour au centre des Pyrénées pour accéder aux sites de Saint Bertrand de Comminges et de Luchon, et en direction de l'Espagne.

d'Apprentis du Comminges.

■ Barbazan, chef-lieu du canton, ancien centre thermal et qui aujourd'hui possède de des atouts indéniables avec son casino et son lac à fort potentiel touristique.



La zone du Bazert dans les Pyrénées.

■ Saint-Bertrand de Comminges, lieu historique depuis l'époque romaine, centre culturel sur les chemins de Saint-Jacques, récemment devenu un des « Grands Sites ».

La zone artisanale du Bazert se remplit

La zone du Bazert est un exemple réussi du partenariat entre la CMA de la Haute-Garonne et une collectivité en l'occurrence, ici, la Communauté de communes du Haut Comminges.

- Pour la CMA, l'objectif est de soutenir les artisans qui veulent développer leur entreprise.
- Pour la Communauté de communes, c'est de favoriser le développement

économique local. Le partenariat a commencé par la définition des critères d'aménagement et de fonctionnement de la zone et se poursuit aujourd'hui sur l'accueil des porteurs de projet. Garage automobile, entreprise de plomberie et de plâtrerie, salon de coiffure, boulangerie, la zone artisanale du Bazert se remplit progressivement et devient de plus en plus attractive. Pour les artisans déjà installés,

il s'agit soit d'une création, mais plus généralement d'un transfert. D'un village où ils étaient isolés, ils se retrouvent dans une zone avec plusieurs services offerts à la clientèle sur un même site. Pour certains, c'est également la nécessité de mettre aux normes leur entreprise dans des installations neuves, ce qu'ils auraient difficilement pu réaliser dans leurs anciens bâtiments.



Le Haut-Comminges en quelques chiffres

- 126 km² en superficie
- 7 300 habitants
- 115 artisans dont :
 - 16 dans l'alimentaire
 - 67 dans le bâtiment
 - 13 dans la production
 - 19 dans les services
- 136 salariés (ou apprentis) employés dans le secteur de l'artisanat

Tranches d'âge des artisans :

- 13 % ont moins de 35 ans
- 62 % ont entre 35 et 55 ans
- 25 % ont plus de 55 ans

Rencontre avec Alain Castel, président de la communauté de communes du Haut-Comminges

LMA : Monsieur Castel, quel est votre parcours ?

Alain Castel : Je suis maire de la commune de Pointis de Rivière depuis 2001, et sapeur-pompier professionnel à Saint-Gaudens après avoir exercé mon métier sur Toulouse.

LMA : Quelles sont les compétences de la communauté de communes du Haut-Comminges ?

A. C. : Trois compétences se distinguent :

- la compétence économique avec le développement des zones d'activité, notamment autour du site dit du « Bazert ».
- la compétence aménagement du territoire, notamment sur les schémas en cours d'élaboration à l'échelle du Pays de Comminges et qui vont dessiner les territoires dans les années à venir en terme d'infrastructures, de zones d'activité ou de développement touristique.
- la compétence touristique avec le développement d'un tourisme vert autour des sentiers de randonnées et des chemins de Saint-Jacques et d'un tourisme d'accueil avec l'aménagement du lac de Barbazan.

LMA : Vous avez de nombreux atouts touristiques dont le « grand site de Saint-Bertrand de Comminges ». Comment concilier développement économique et touristique ?

A. C. : Notre ambition, c'est dans l'harmonie et la complémentarité de réussir un développement économique autour du carrefour stratégique du



Alain Castel veut développer la zone d'activité du Bazert.

Bazert et un développement touristique en s'appuyant sur Saint-Bertrand de Comminges pour commercialiser nos produits issus de l'ensemble du territoire communautaire.

LMA : Sur la compétence économique, pouvez-vous nous donner des précisions sur le développement des zones d'activité que vous avez créées ou soutenues ?

A. C. : Sur le site économique du Bazert, trois zones ont émergé des réflexions

des élus de la communauté de communes et de nos entreprises, soit sur un espace d'environ 20 hectares ;

- une zone privée de 8 hectares qui accueille des activités commerciales.
- une zone commerciale, portée également par la communauté de communes, en préparation sur un espace de 8 hectares.
- une zone artisanale de 2,5 hectares,

LMA : Sur la zone artisanale vous avez un partenariat avec la CMA, quel bénéfice en retirez-vous ?

A. C. : Voulu par la communauté de communes, la zone artisanale a fait l'objet d'une étude en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat. Nous avons défini avec l'aide de la CMA, la dimension des lots, le type d'activité susceptible de s'y installer et la communication à mettre en place. La zone est aujourd'hui commercialisée à plus de 60 %. Il reste encore quelques lots à commercialiser pour accueillir de nouveaux artisans.

LMA : Quels sont vos projets pour l'avenir de cette zone ?

A. C. : La communauté de communes se positionne pour créer une ZAD, Zone d'aménagement différée, d'environ 10 hectares en capacité d'accueillir de nouvelles entreprises dans les années à venir.

CONTACT :

Sylvie Gibiard, directrice de la communauté de communes, Tél. : 05 61 94 79 40, sylviegibiard@cc.hautcomminges.fr



Le nouveau salon de coiffure de la zone artisanale

Pour Carole Antiphon, gérante du salon Top Coiffure, plusieurs facteurs l'ont conduite à transférer son salon sur la zone du Bazert

- Installée depuis 1993 dans une petite commune des Hautes-Pyrénées, elle souhaitait développer la clientèle de son salon.
- Avec des locaux neufs, elle satisfaisait ses obligations en matière d'accès handicapés.
- En s'implantant sur la zone du Bazert, elle se rapprochait de son lieu de résidence.

Installée depuis août 2010, dans ses nouveaux locaux climatisés d'une surface de 90 m², avec un parking à proximité, elle a accru son chiffre d'affaires de plus de 30%. Elle a embauché une salariée à mi-temps et compte prendre une apprentie à la rentrée prochaine.

CONTACT :

Salon Top Coiffure : 05 61 88 58, 76
ZA de Seilhan, 31510 Seilhan



Avec le transfert de son salon, Carole Antiphon a développé sa clientèle

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS PRODUITS PAR LES ARTISANS : LA CMA PROPOSE DES SOLUTIONS



Nous tenons à remercier nos partenaires, le club d'entreprises CENT de Grenade et l'association E3 de Villemur-sur-Tarn pour leur soutien dans l'organisation de ces réunions.

Nous évoquons dans le dernier numéro de LMA, l'étude réalisée par la Chambre de Métiers concernant le gisement de déchets produits par les professionnels sur le territoire du SCOT Nord et l'absence de réponse adaptée pour la collecte d'une partie de ces déchets.

La CMA a organisé deux

réunions à Bretx et Villemur-sur-Tarn qui ont réuni au total une soixantaine de personnes, artisans, élus locaux et professionnels des déchets

La CMA a organisé deux réunions : artisans, élus locaux et professionnels des déchets, une soixantaine de personnes au total ont exprimé leurs difficultés quotidiennes.

(techniciens de Sivom...). Les différents participants ont fait part de leurs difficultés quotidiennes : les artisans sur l'accès aux déchetteries et les élus locaux sur l'organisation des collectes et le rôle dévolu à Decoset.

Plusieurs propositions émises par la Chambre de Métiers dans l'étude, ont été abordées :

- assurer l'accès des professionnels aux déchetteries existantes (c'est la solution qui paraît la plus adaptée car les déchetteries sont présentes sur l'ensemble du territoire),
- à défaut, créer des structures dédiées aux artisans,
- constituer une ou plusieurs

installations de stockage de déchets inertes,

- améliorer la valorisation des cartons.

Des contacts intéressants ont été noués et espérons qu'ils nous permettront d'avancer sur ce dossier. Dans la continuité de ces réunions, M. Del Santo, élu de la CMA sur le Nord Toulousain, a sollicité un rendez-vous auprès du Président de l'association des maires de la Haute-Garonne.

TOUTE INFORMATION :

- Fabrice Boury Esnault
05 61 10 47 93 ou fbouyresnault@cm-toulouse.fr
- Guy Daimé 05 61 10 47 11
ou gdaime@cm-toulouse.fr

STIPA 
Peinture et fourniture pour la carrosserie

**38 Chemin de MONTREDON
ZAC DE GABARDIE
31200 TOULOUSE**

TEL : 05 61 26 29 16
FAX : 05 61 26 29 17

EXCEPTIONNEL!

PARTNER Origin HDi Pack CD Clim

À PARTIR DE

8 400 €^{HT(1)}

SOUS CONDITION DE REPRISE



★ BETC EURO RECC - Automobiles PEUGEOT 552 144 503 RCS Paris.

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL (1) Somme restant à payer pour l'achat d'un Partner Origin 117 L1 1,6L HDi 75 Standard neuf, avec option Pack CD Clim, déduction faite d'une économie de 5 340 € HT sur le tarif Peugeot 11C conseillé du 04/04/2011 et 1 500 € HT de Prime Verte Peugeot pour la reprise d'un véhicule de + 10 ans destiné ou non à la casse. Offre non cumulable, réservée aux professionnels pour un usage professionnel, hors loueurs et flottes, valable du 04/04/2011 au 30/06/2011 dans le réseau Peugeot participant.



PEUGEOT
PROFESSIONNEL

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RENCONTRES DE L'ÉCO-CONSTRUCTION DE LA CAPEB HAUTE-GARONNE

Les 3^{es} Rencontres de l'éco-construction de la Capeb ont eu lieu durant la semaine du développement durable du 1^{er} au 3 avril 2011.

Au programme :

Visite du siège de la Capeb Haute-Garonne rénové en BBC (bâtiment basse consom-

mation d'énergie), conférence sur la réglementation thermique 2012 et stand des éco-artisans place du Capitole. Le succès était au rendez-vous, comme pour les éditions précédentes. De nombreux artisans du bâtiment, mais aussi, des architectes, bureaux d'études et des particuliers ont pu constater que

Le développement durable, un thème pris très au sérieux par les artisans au bâtiment

le développement durable est pris très au sérieux par le secteur de l'artisanat du bâtiment. Le prochain défi pour le secteur est la mise en œuvre

de la nouvelle réglementation thermique 2012 qui impose la norme basse consommation d'énergie pour les constructions neuves.



Stand des éco-artisans sur la place du Capitole.



De nombreuses personnes ont pu visiter le siège de la CAPEB rénové aux normes BBC.

UN DISPOSITIF UNIQUE EN EUROPE

700 MILLIONS D'EUROS DE PRÊTS BONIFIÉS POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En application de son plan climat, la Région Midi-Pyrénées avec le concours de la Banque Européenne d'Investissement poursuit sa contribution au développement des travaux d'économies d'énergies et des énergies renouvelables sur le territoire de Midi-Pyrénées. Pour tout projet de production décentralisée d'électricité renouvelable (installations solaires photovoltaïques, éolienne et de méthanisation) ou de rénovation énergétique des bâtiments (réduction au



La Région Midi-Pyrénées et la Banque européenne d'investissement (BEI) s'engagent :
700 millions d'euros de prêts bonifiés pour les énergies renouvelables
Un dispositif unique en France



minimum de 20% les consommations énergétiques), la Région Midi-Pyrénées propose une bonification des prêts bancaires de 0,1 à 0,7% et peut se porter garante à hauteur de 25% du montant total des prêts.

Ce dispositif s'adresse à tout maître

d'ouvrage, à l'exception des particuliers en nom propre, sans restriction relative aux statuts juridiques.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.midipyrenees.fr/La-Region-Midi-Pyrenees-et-la-Banque-europeenne-d-investissement

Environnement Haute-Garonne

HAUSSE DU COÛT DE L'ÉNERGIE, RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

COMMENT MAÎTRISER SES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ?

La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne, en partenariat avec l'Ademe, le Conseil régional Midi-Pyrénées et l'Union Européenne, vous propose un diagnostic gratuit de votre entreprise.



Faire des économies d'énergie, c'est l'affaire de tous.

ADEME/Oliver Sébartz

Faites des économies facilement

• Chauffage

Passer de 20°C à 19°C permet de réaliser 7% d'économie d'énergie.

• Éclairage

Dépoussiérer les lampes, et remplacez les ampoules à incandescence par des lampes fluo-compactes qui consomment jusqu'à 80 % d'énergie en moins.

• Transport

S'inscrire sur le site www.risque-routier-entreprise.fr pour faire un contrôle gratuit des pneus, éclairage et visibilité de vos véhicules d'entreprise.

• Air comprimé

Faire un contrôle annuel de votre compresseur avec vidange de l'huile, repérer et réparer d'éventuelles fuites d'air sur le réseau d'air comprimé.

• Bureautique

Éteindre tous les appareils (imprimantes, écrans...) en fin de journée et lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Un ordinateur en veille toute l'année coûte 19 €/an en énergie dépensée inutilement.

• Eau chaude

Régler la température à 55°C

• Ventilation

Nettoyer les filtres et bouches de ventilation une fois par an au minimum.

Le conseiller environnement de la Chambre de métiers, au cours de la « visite Énergie » fait une étude de vos factures, analyse vos consommations et identifie vos postes les plus consommateurs. Il peut ensuite vous donner conseils et préconisations afin de réaliser des économies, ainsi que des outils pour suivre vos consommations d'énergie et les maîtriser.

CONTACTS :

- Fanny Potagnik au 05 61 10 71 23 ou fpotagnik@cm-toulouse.fr
- Fabrice Boury-Esnault au 05 61 10 47 93 ou fbouryesnault@cm-toulouse.fr

CER FRANCE
Haute-Garonne
Voir loin, les pieds sur terre
www.cerfrance.fr

Nos agences
CASTANET
ESTANCARBON
GRENADE
LEGUEVIN
MONTASTRUC
MURET
VILLEFRANCHE

SIÈGE SOCIAL
228 avenue des Pyrénées - 31600 MURET — ☎ 05.34.46.81.81

Expertise comptable & fiscale
Economique & financier
Accompagnement juridique
Environnement & qualité
Patrimoine
Ressources humaines
Social
Informatique

Apprentissage Haute-Garonne

FORMER UN APPRENTI

L'APPRENTISSAGE ÉVOLUE, IL CONSTITUE AUJOURD'HUI UNE VOIE DE FORMATION RECHERCHÉE



La CMA vous met en relation avec des jeunes correspondant au profil que vous recherchez.

Vous souhaitez vous mobiliser et préparer un jeune à un métier d'avenir ? L'apprentissage répond à chaque besoin de l'entreprise :

■ une filière diplômante

allant du CAP au Bac + 5,

■ une pédagogie adaptée permettant à la fois l'acquisition de compétences professionnelles et de connaissances générales,

■ une palette d'avantages

financiers pour l'entreprise :

- prime à l'embauche (915 €),
- prime annuelle de soutien à l'effort de formation (1 525 €),
- exonération des cotisations sociales patronales et salariales,
- crédit d'impôt annuel (1 600 €).

L'appui de la CMA 31

Votre CMA se mobilise avec vous !

Nos conseillères entreprises viennent vous rencontrer pour

vous présenter le dispositif «Apprentissage», ses formations, ses avantages et répondre à toutes vos questions.

Elles sont également à même de définir avec vous vos besoins de recrutement et vous mettent en relation avec des jeunes correspondant au profil recherché.

Plus de 600 entreprises artisanales nous font régulièrement confiance et nous communiquent d'ores et déjà leurs offres d'apprentissage.

COURTAGE UTILITAIRE

Benne Fourgon Caisse hayon Camionnette Plateau

Spécialisé dans les véhicules frigorifiques

Votre Partenaire pour la Recherche de Votre Utilitaire

Accès RN 20 entre Toulouse et Montauban et accès par péage 10.1 Eurocentre
17 bis Chemin de Péradère - 31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS

contact@cu32.com

www.CU32.com - 06 68 68 31 32

ALORS N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :

Par téléphone au 05 61 10 71 26 ou 05 61 10 47 95

Par mail : gprissaint@cm-toulouse.fr

ou mgranone@cm-toulouse.fr

Par internet : www.cm-toulouse.fr

LES « ARTIMOBILES »

UNE APPROCHE LUDIQUE ET INNOVANTE DE L'ARTISANAT

Quatre collèges du sud de la Haute-Garonne ont accueilli les 28 et 29 mars dernier les « Artimobiles », une flotte de six véhicules customisés aux couleurs de l'artisanat et bourrés d'informatique.

Cette opération, organisée par le Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat (FNPCA), a été relayée en Haute-Garonne par la Chambre de métiers et de l'artisanat en partenariat avec l'Éducation nationale.

Nous remercions M^{me} Vignaux, MM. Vanderplancke, Robin et Garcia, respectivement principaux des collèges de Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Cazères et Le Fousseret qui ont accepté d'accueillir cette manifestation dans leur établissement et de permettre ainsi à 580 élèves de 3^e et 4^e, de découvrir nos métiers.

L'animation s'est déroulée en 3 temps forts :

■ Animée en classe par un conseiller du centre d'aide à la décision, la 1^{re} partie a décrit l'univers artisanal (données chiffrées sur l'artisanat au niveau national et départemental), puis a permis de présenter les Artimobiles et leurs équipements informatiques.

■ La 2^e étape, dans la cour, était consacrée à la libre utilisation des outils informatiques avec l'aide des artinautes, animateurs présents sur chaque véhicule. Trois logiciels interactifs ont permis de découvrir les métiers de façon ludique et spontanée :

• **Artiquizz**, ensemble de devinettes autour de métiers connus ou moins connus,

• **Artinattendu** interpelle les collégiens sur le rôle de l'artisanat dans leur quotidien. À l'aide d'objets qu'ils manipulent dans leur quotidien, il découvre ainsi le métier qui a pu le réaliser,

• **Artinavigue** permet de guider les collégiens sur leurs principaux centres d'intérêt. À ces derniers sont associés les métiers. Dans chaque univers, le jeune peut ainsi lister les métiers qui s'y trouvent et obtenir toutes les informations :



Le président de la CMA, très impliqué dans la formation des jeunes, a voulu apporter son appui à cette opération qui permet de faire connaître aux collégiens la diversité de l'artisanat et ses débouchés professionnels.

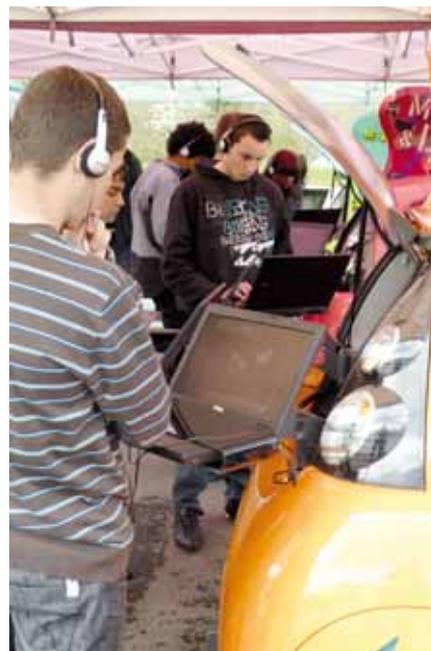
Louis Besnier était accompagné de M^{me} Fontan, élue Chambre de métiers et M. Yvinec, directeur de la CMA 31, M^{me} Fant-Roux, directrice de l'École Supérieure des Métiers à Muret et M. Garcia, principal du collège de Le Fousseret.

présentation du métier, témoignages audio, formations à suivre pour accéder au métier.

■ La 3^e étape s'est déroulée en classe et reposait sur un dialogue avec des artisans venus témoigner de leur parcours et de leurs expériences respectives. Le meilleur moyen de susciter des vocations...

Neuf artisans, femmes et hommes se sont relayés au cours de ces 2 jours pour parler de la passion qu'ils ont pour leur

Véhicules customisés aux couleurs de l'artisanat.



Des logiciels interactifs ont permis aux collégiens de découvrir les métiers de façon ludique et spontanée.

métier, de leur fierté d'être indépendant et de la satisfaction de travailler avec leurs salariés. Certains ont aussi témoigné de leur parcours parfois atypique.



AFFLUENCE

JOURNÉE PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS

Cette année encore la Journée portes ouvertes de l'École Supérieure des Métiers a connu un réel succès !

Un peu plus de 300 visiteurs se sont pressés devant les différentes animations et démonstrations animées par les apprentis et leurs enseignants de pratique professionnelle à l'occasion de ce rendez-vous traditionnel.

C'est en effet à l'occasion du Printemps de l'apprentissage organisé par la Région et de la Semaine nationale de l'artisanat, que l'École Supérieure des Métiers (centre de formation de la Chambre de métiers et de l'artisanat) a ouvert ses portes le 16 mars dernier.

Visites guidées par l'ensemble du personnel, accueil personnalisé, rencontre



Exposition photos des projets pédagogiques réalisés tout au long de leur formation par les carrossiers / peintres.

avec les apprentis et les professionnels, mini conférences, renseignements sur le contrat d'apprentissage, ateliers interactifs, expositions de projets pédago-

giques. Les apprentis en mécanique et carrosserie ont eu le plaisir de présenter leurs créations : la Mégane II convertie en limousine de type américaine et une 405 familiale transformée en Pick-up.

Une journée riche en découvertes pour ces jeunes issus de 3^e encore hésitants sur leur orientation, mais également pour le public de l'après-midi en attente de renseignements bien précis sur leur future formation, ces derniers représentant 70% des visiteurs.

CONTACT ESM :

05 62 11 60 60

ou esm@cm-toulouse.fr



De nombreux visiteurs en quête de renseignements sur les filières de formation de l'ESM.



Le pôle paramédical a reçu un très grand nombre de jeunes motivés par les métiers de la prothèse dentaire et de l'optique lunetterie.

Une journée riche en découvertes pour ces jeunes issus de 3e, encore hésitants sur leur orientation, mais également pour le public en attente de renseignements bien précis sur leur future formation.



Le laboratoire de boulangerie attire tous les regards.



Démonstration de chocolaterie : Trempage de truffes au chocolat.



Les apprentis en 2^e année CAP boucherie concentrés sur la préparation de volailles farcies.



La 4 L Trophy de retour de son raid marocain a séduit le public.



Un aperçu du somptueux buffet préparé par les apprentis de l'École Supérieure des Métiers.

« Je veux être à l'écoute des besoins du monde artisanal et promouvoir les réformes dont il a besoin pour s'épanouir », voilà comment Michel Houel résume la philosophie de son action en tant que sénateur et président du groupe d'études « Artisanat et services ».



“ Notre pays a besoin d'un artisanat fort ”

Michel Houel,
Sénateur

Le Monde des artisans : Quelles évolutions voyez-vous pour l'artisanat ?

Les valeurs et le modèle économique du monde artisanal correspondent aux attentes de nos concitoyens. Je ne suis donc pas inquiet pour son avenir. Je crois cependant que, pour exploiter pleinement ses potentialités, l'artisanat doit mettre toujours plus l'accent sur la formation : celle des jeunes grâce à l'apprentissage, mais aussi la formation continue des artisans et des salariés, car les techniques évoluent sans cesse et qu'il faut se mettre au diapason.

LMA : Quel regard portez-vous sur le secteur ?

M.H : L'entreprise artisanale est, selon moi, un modèle. Un modèle économique d'abord, dont la force réside dans les liens de proximité que l'entreprise tisse avec ses clients au sein d'un territoire. Un modèle social, également, car l'employeur et ses salariés sont liés dans la durée pour faire réussir l'entreprise – c'est l'antithèse, en quelque sorte, de la grande entreprise financiarisée actuelle, où le profit à court terme est la seule exigence.

LMA : Que pensez-vous de la loi qui créé le statut de l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée dont vous avez été le rapporteur ?

M.H : Ce nouveau statut, qui instaure un patrimoine professionnel affecté distinct du patrimoine personnel, est très protecteur pour les entrepreneurs et leur famille. Un entrepreneur en difficulté qui aura déclaré un patrimoine professionnel ne courra plus de risque de voir ses

biens non professionnels saisis. Je m'en félicite pour les artisans. Je m'en réjouis également pour le dynamisme de notre pays, car, en contribuant à limiter le risque d'entreprendre, l'EIRL lève un frein à la création d'entreprise.

LMA : COMMENT AMÉLIORER LE PROBLÈME DE L'ACCÈS DES TPE/PME AU CRÉDIT ?

M.H : Il n'existe pas de solution miracle. Je crois bien entendu qu'Oséo a un rôle de premier plan à jouer dans ce domaine. Je crois aussi que l'État devrait être plus directif par rapport aux grandes banques qu'il a sauvées de la faillite il y a deux ans et qui devraient se recentrer davantage sur leur métier de base, qui est de financer l'économie.

LMA : Un débat sur le coût du travail en France s'est ouvert. Quelle est votre position sur ce sujet ?

M.H : Les salaires, dans un pays, sont avant tout le reflet du niveau de la productivité. D'ailleurs, si l'on rapporte le coût monétaire des salaires à la productivité du travail, on constate que les coûts unitaires situent notre pays parmi les plus compétitifs. Je me méfie par ailleurs d'un discours qui risque de nous enfermer dans des luttes d'un autre âge. En effet, les salai-

res sont une charge pour les entreprises, mais ils sont aussi la principale source de revenu de nos concitoyens. Ma conviction est qu'il faut sortir par le haut du face-à-face perdant-perdant entre les intérêts des entreprises et ceux des salariés. Au lieu de déshabiller Paul pour habiller Jacques, il est plus intelligent de nous mobiliser tous en faveur de la seule solution valable sur le long terme : celle des gains de productivité. Une France compétitive n'est en effet pas une France où le coût du travail est bas : c'est celle où les salariés sont bien payés parce qu'ils sont à la pointe de la productivité, de la qualité et de l'innovation. La France compétitive et prospère, c'est celle du « travailler mieux pour gagner plus ». Mais pour que cela fonctionne, il faut éviter de créer des charges qui pèsent indument sur le coût du travail. Je suis attaché à la sécurité sociale, mais pourquoi devrait-elle être avant tout financée par des prélèvements sur le travail ? Beaucoup a déjà été fait pour réduire le coût du travail sur les bas salaires grâce aux allègements de cotisations, mais je crois qu'il faut aller plus loin en réfléchissant à une fiscalité plus efficace et plus juste qui permette de financer les services publics et la protection sociale sans créer de handicap compétitif pour notre pays.

Propos recueillis par
Charlotte de Saintignon



1977 : Maire de Condé-Sainte-Libiaire
1992 : Conseiller général à Crécy-la-Chapelle
1999 : Membre de l'observatoire national du commerce
2004 : Élu sénateur de Seine-et-Marne
2006 : Elu président du groupe d'études
« Artisanat et services » au Sénat
2010 : Rapporteur du projet de loi sur l'EIRL

Être à vos côtés
24h/24, 365 jours par an,
ça, c'est professionnel !



 **Activité professionnelle**

 **Véhicules**

 **Santé, Prévoyance**

 **Retraite**

Pour vous, nous pensons à tout.

Vous aussi, faites équipe avec MAAF
Contactez votre Conseiller MAAF Pro au

 **N° Indigo 0 825 325 350**

(0,15 € TTC/min depuis un poste fixe + surcoût selon opérateurs)

www.maaf.fr



la référence qualité prix

Prêt Express
SOCAMA sans caution personnelle



Avec le Prêt Express, équipez votre entreprise sans engager votre patrimoine personnel.

Vous souhaitez moderniser votre entreprise, agrandir votre magasin ou acheter un véhicule ?
Financez vos projets avec le Prêt Express SOCAMA sans caution personnelle : un prêt garanti jusqu'à 30 000 €*.
Aucune caution personnelle n'est demandée. Toujours aux côtés des Professionnels, Banque Populaire vous accompagne dans tous vos projets d'investissements courants.

Venez parler de vos projets avec un conseiller en agence ou bien rendez-vous sur www.banquepopulaire.fr

* Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et par la SOCAMA.



Pour ces opérations la SOCAMA bénéficie d'une garantie au titre du programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation de la Communauté Européenne.

